

STAGE COLLÈGE

SNES-FSU
Académie de Lille

& ÉDUCATION PRIORITAIRE



24 jeudi
mars 2022
9h - 17h

ROUBAIX
Lycée BAUDELAIRE
23 Avenue Le Nôtre

Le collège semble le grand absent d'une communication ministérielle réduite à la promotion de dispositifs « magiques » (Devoirs Faits) et multipliant les annonces non financées (FCA, éloquence).

Pourtant, depuis 2017 et en dépit de la crise sanitaire qui dure, les personnels y subissent bien les effets délétères d'orientations éducatives cohérentes : dégradation des conditions de travail et d'enseignement, généralisation des injonctions en matière pédagogique et écartèlement du cadre d'exercice entre « politiques d'établissement » et « territoires ».

Le stage permettra de faire le point sur la situation dans les établissements, de décrypter les évolutions en cours et d'exposer les propositions du Snes-FSU pour le collège.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée.



📍 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
✉ s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41

